ATHLÉTIC CLUB DE BOULOGNE-BILLANCOURT



129, rue de Bellevue - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Tél. 01 41 10 25 30 - Fex 01 41 10 85 59

web: www.acbb.asso.fr - mail: club@acbb.asso.fr

AVIRON

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION

Boulogne-Billancourt, le 16 octobre 2010

Une première assemblée générale de la section aviron de l'ACBB était prévue le 1^{er} octobre 2010 à 20:30. Le quorum n'ayant pas été atteint, une deuxième assemblée générale s'est tenue le samedi 16 octobre 2010 à 18:00 au Parc Nautique de l'Île de Monsieur à Sèvres avec 75 membres dont 68 ayant le droit de voter.

Étaient également présents:

- o M. Pierre-Christophe Baguet, Député-Maire de Boulogne-Billancourt;
- o M. Pascal Louap, Maire Adjoint chargé des sports de la ville de Boulogne-Billancourt ;
- Mme Christine Lavarde, Conseillère Municipale de Boulogne-Billancourt, chargée de l'animation sportive et de l'école des Sports;
- o M. Jean-Pierre Epars, Président Général de l'ACBB;
- M. Bernard Masclet, Président Général Adjoint de l'ACBB;
- o M. Philippe Leroy, Secrétaire Général de l'ACBB;
- o M. Julio Arqueros, Secrétaire Général adjoint de l'ACBB;
- o M. Eric Bachoffer, Directeur du Parc Nautique de l'Île de Monsieur;
- Mme Catherine Toutain, Adjointe au Directeur d'Exploitation du Parc Nautique de l'Île de Monsieur.

Rapport moral de François Banton, Président de la Section

- Allocution portant sur :
 - O Le fonctionnement de la section sur le Parc Nautique de l'Île de Monsieur ;
 - O L'ouverture de la pratique à de nouveaux publics ;
 - O La qualité des relations avec la ville de Boulogne-Billancourt dont la subvention annuelle a été augmentée de 25% et qui a permis d'accueillir des classes de CM2 ;
 - O La recherche de partenariats extérieurs ;
 - O Les orientations pour l'année à venir. Ces orientations sont les suivantes :
 - Permettre la pratique de l'aviron à tout boulonnais ou altoséquanais dans de bonnes conditions;
 - Développer l'aviron universitaire dans les créneaux de semaine ;
 - Conserver une section loisirs forte et dynamique ;
 - Développer le secteur handi-aviron ;
 - Orienter la pratique des jeunes vers l'obtention de résultats nationaux ;
 - Se maintenir dans les premières places de la deuxième division ;
 - Former des bénévoles pour l'encadrement ;
 - O Les remerciements à l'ensemble des encadrants et des membres du bureau ;

- O Le caractère satisfaisant des résultats sportifs avec :
 - L'obtention de quatre titres nationaux pour la première fois depuis l'histoire du club;
 - La sélection d'un rameur en équipe de France A handi-aviron et de deux rameuses en équipe de France A juniors, athlètes que le club sera ravi de soutenir à l'aube de Londres 2012.

Présentation du rapport d'activité par Nicolas Rousselin, Secrétaire de la section

> Rapport d'activité approuvé à l'unanimité et transmis en annexe 1

Présentation du rapport financier par François Banton en l'absence d'Emmanuel Gaye, Trésorier de la section

Rapport financier approuvé à l'unanimité et transmis en annexe 2

Allocution de M. Pierre-Christophe Baguet

Élection de M. Alexandre Duthoit avec 68 votes favorables sur 68 voix

Réponses aux questions formulées par courrier de M. Biadatti, J. Ergan, C. Faugeron, L. Guillerm, A. Montaner, J. Pascaud et J. Puech du 13 septembre 2010 :

- La réaffectation des skiffs de compétition attribués aux loisirs aura lieu à l'exécution du renouvellement du parc en leasing, prévu pour fin novembre 2010 ;
- Le nombre de bateaux concernés par la réaffectation ainsi que leurs caractéristiques fait l'objet du document en annexe 3 présenté en séance. Le document reprend également la réponse aux éléments demandés sur les caractéristiques du parc existant;
- Les restrictions d'utilisation au sein de la catégorie loisirs sont celles figurant au règlement intérieur de la section;
- La section n'a pas de comptabilité analytique permettant de discriminer l'affectation des postes comptables en fonction de la catégorie d'origine des cotisations ;
- O Il est inenvisageable étant donné l'imbrication des différentes sections (notamment pour l'encadrement) et l'origine des subventions de séparer le club en deux entités. A titre d'exemple, le club de Val de Seine Nautique est exclusivement un club loisirs. Il n'a pas du tout le même fonctionnement que notre section;
- Le club ne vend que ses couleurs, et n'a vocation qu'à cela. Il est possible de demander conseil aux encadrants pour l'acquisition de matériel électronique ;
- O Selon M. Bachoffer, Directeur du Parc Nautique de l'île de Monsieur, le remplacement des pontons actuels n'est pas envisagé. En revanche, la participation à une étude visant à améliorer le niveau de flottaison du ponton est possible. Une solution d'amélioration du système de porte-clés de casiers est en cours d'étude, notamment via le système des piscines municipales, qui en assemblée est jugé pertinent s'il permet une accroche à la cheville. Le besoin d'augmenter le débit d'aspiration de la VMC est à l'étude ainsi que la possibilité d'installer des caillebotis dans les vestiaires.

Remise de récompenses:

> Lucie Giraud et Chloé Poumailloux pour leur titre de championnes de France juniores

(FJ2X);

- > Stéphane Tardieu pour son titre de champion de France en skiff bras-corps et en double mixte bras-corps avec Perle Bouge de l'Aviron Bayonnais;
- > Frédéric Eyber et Valérie Talamona pour leur médaille d'or au critérium national vétérans (MVC2X).

Questions ouvertes posées par l'assemblée à M. Pascal Louap

➤ Le projet de M. Jean Nouvel pour l'Île Seguin – actuellement objet d'une consultation publique - fait apparaître un trafic important de bateau-bus et des aménagements de berges qui rendront l'aviron quasiment impraticable depuis le Parc Nautique de l'Île de Monsieur. Comment faire cohabiter le projet et notre activité ?

La question est notée et fera l'objet d'une demande d'éclaircissement

La concession privée du parking n'offre pas de possibilité d'abonnement à des tarifs intéressants pour nos adhérents. Comment peut-on améliorer la situation ?

M. Louap est Maire Adjoint aux Sports de Boulogne-Billancourt. Les questions relatives à un parking situé sur la commune de Sèvres ne sont pas de son domaine de compétence administrative.

Assemblée close à 20:00

Le secrétaire de la section

Nicolas Rousselin